

JUDO CLUB ST JEAN DE BOURNAY - FICHE D'INSCRIPTION

☐ JUDO

☐ JUJITSU

☐ GYM

Réinscription : ☐

Nouvelle Inscription : ☐

Grade

NOM.....PRENOM.....

Date de naissance.....SEXE : F ☐ M ☐

Pour les mineurs : Nom Prénom des Parents ou Tuteur & leurs N° Tél :

Mère :

Père :

Pour les majeurs : tel

Adresse.....

Code postal.....Ville.....

Adresse Mail (important).....

Personnes à prévenir en cas d'accident : Père ☐ Mère ☐ Autre ☐

Tél.....

J'Autorise les responsables du Club de Judo de St Jean de Bournay :

- A UTILISER L'IMAGE DU JUDOKA DANS LE CADRE DE L'ACTIVITE JUDO SUR TOUS TYPES DE SUPPORTS (JOURNAL-CALENDRIER-SITE INTERNET...)
- A PRENDRE TOUTES LES MESURES NECESSAIRES EN CAS D'ACCIDENT

Certificat médical

☐ Pour les majeurs nouveau licencié un CERTIFICAT MEDICAL (à fournir dans un délai de 15 jours après l'inscription)

☐ Pour les majeures réinscriptions

Entre 18 et 29 ans, un certificat médical daté de moins d'un an au jour de l'inscription doit être présenté si le dernier certificat présenté date de plus de 3 ans.

A partir de 30 ans, quelle que soit l'année à laquelle a été présenté le dernier certificat, l'année de ses 30 ans, puis tous les 5 ans (à 35 ans, 40 ans, 45 ans etc...), un nouveau certificat daté de moins d'un an doit être présenté.

Date du dernier certificat médical transmis au club : ☐ Moins de 3 ans (18/29 ans) ou 5 ans (à partir de 30 ans)

☐ Plus de 3 ans (18/29 ans) ou 5 ans (à partir de 30 ans)

☐ Pour les mineurs ou réinscription des majeurs une ATTESTATION A REMPLIR

COTISATION

Réductions, Vous pouvez déduire de votre paiement le montant de la réduction Tatoo, Pass'Région ou Pass'Sport **si vous remplissez le champ correspondant** ci-dessous.

☐ Carte Tatoo (Collège) - 60 €, numéro de carte:

☐ Pass'Région (Lycée) - 30 € de réduction pour les garçons, 60 € pour les filles, numéro de carte : Et le code d'utilisation à 4 chiffres

☐ Pass'Sport (Etat) - 70 € de réduction pour les jeunes de 14 à 17 ans bénéficiant de l'Allocation Rentrée Scolaire, 6 à 30 ans en situation de handicap

numéro de bénéficiaire :

Règlement (après réduction si vous en avez), montant

☐ Chèque en 1 fois

☐ Chèque en 3 fois (septembre-octobre, novembre, décembre), montant

☐ Espèce en 1 fois

☐ Espèce en 3 fois (septembre-octobre, novembre, décembre), montant

☐ Virement (le RIB du club vous sera communiqué après votre inscription)

J'ai pris connaissance du règlement intérieur et j'en accepte le contenu.

Je soussigné Mr Mme.....Agissant en qualité de

Fait à St Jean de Bournay le

Signature des parents, faire précéder de la mention « Lu et approuvé »